

FORMATION CONTINUE

Autoévaluation de sa pratique enseignante (EPE201)

Obtenir des crédits d'évaluation de la pratique à partir des évaluations de l'enseignement et du référentiel de compétences pédagogiques de la FMSS

Public cible

Tout professeure et professeur de la FMSS, particulièrement celles et ceux qui ont l'obligation de réaliser des activités d'évaluation de leur pratique

Contexte

Chaque année, les membres du corps enseignant reçoivent l'évaluation de leur enseignement de la part des étudiants. En utilisant le référentiel de compétences pédagogiques de la FMSS et en discutant avec leur direction de département ou de service lors de leur rencontre REGARD, vous pouvez obtenir une attestation **d'une (1) heure d'activité d'évaluation de l'exercice reconnue** du Collège des médecins du Québec (CMQ) ou une **(1) heure de crédit de section 3 d'activités d'autoévaluation agréées** du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Pour les professeures et professeurs non-médecin, l'attestation est également reconnue par les ordres professionnels dans le cadre de leur programme de formation continue.

Démarche d'autoévaluation : Prendre connaissance de l'évaluation de votre enseignement. Y porter un regard critique. Dans le dossier professeur, sélectionner développement professionnel et analyser votre pratique enseignante en utilisant le référentiel de compétences. À la suite de cette démarche d'analyse et d'élaboration de votre plan de développement, discuter avec votre direction de département ou de service. Finalement, déclarer votre démarche en vous inscrivant en suivant le lien « Inscription » afin d'obtenir une attestation que vous pourrez ensuite déposer à votre dossier DPC (CRMCC ou CMQ).

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. De porter un regard réflexif sur son enseignement;
2. Élaborer et discuter de son plan de développement d'amélioration

QUAND

**Août 2024 à juillet
2025**

DURÉE

1 heureDate limite d'inscription :
29 juin 2025

continue de sa pratique enseignante.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique.

La compétence liée au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation est :

- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **1 heure** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **1 heure** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **1 heure** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **1 heure** de crédits MainPro+.*

Prenez note que les attestations sont produites chaque mois pour les inscriptions du mois précédent.